



## **Approbation de la mise à jour mineure du plan directeur cantonal Genève 2030 concernant deux mesures du projet d'agglomération 4**

Le 23 août 2023, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a pris la décision suivante:

1. Sur la base du rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial ARE du 14 juillet 2023, l'adaptation du plan directeur cantonal genevois relative aux projets de réaménagement des espaces publics de l'interface multimodale de Genève Cornavin (phase 1) et d'adaptation de l'infrastructure tram Cornavin-Terreaux du Temple, y compris requalification du boulevard James Fazy (projet 1.8 de la fiche A10 «Développer et valoriser les espaces publics d'importance cantonale») est approuvée, avec la réserve et le mandat selon points 2 et 3 ci-après.
2. La décision de cofinancement par la Confédération des mesures du projet 1.8 de la fiche A10 «Développer et valoriser les espaces publics d'importance cantonale» demeure réservée.
3. Le canton de Genève est invité à assurer le respect des objectifs de protection de l'objet n°1840 Genève de l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse ISOS dans le cadre de la planification ultérieure du réaménagement des espaces publics de l'interface multimodale de Genève Cornavin et de l'adaptation de l'infrastructure tram Cornavin-Terreaux du Temple.

Les documents approuvés et le rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial peuvent être consultés auprès des services suivants:

- Office de l'urbanisme, Direction de la planification cantonale,  
Rue David-Dufour 5, Case postale 224, 1211 Genève 8, tél. 022 546 73 50
- Office fédéral du développement territorial, Worblentalstrasse 66,  
3063 Ittigen, tél. 058 462 50 92

31 août 2023

Office fédéral du développement territorial

